

9 - Méthodologie

Diagnostic radon

Posté par :

Publiée le : 16/04/2009 11:56:15

[1 - Diagnostic radon : Synthèse](#) [2 - Qu'est-ce que le radon ?](#) [3 - Quels sont les effets du radon sur la santé ?](#) [4 - Uranium et radon quels points communs ?](#) [5 - Quelles sont les unités de mesure de la teneur en radon ?](#) [6 - Comment le radon entre-t-il dans les bâtiments ?](#) [7 - Comment les teneurs en radon sont-elles mesurées ?](#) [8 - Que puis-je faire pour réduire les teneurs en radon à l'intérieur des bâtiments ?](#) [9 - Méthodologie](#)

1er ETAPE : Le dépistage du radon :

Il consiste à évaluer l'activité volumique moyenne annuelle dans des conditions représentative de conditions d'occupation du bâtiment.

Nous réalisons ce dépistage grâce à des dosimètres Radon de type RADFILM-115 qui sont disposé à 1.50 m de hauteur du sol.

Ces dosimètres sont laissés en place pour une durée minimum de 2 mois. Le nombre de dosimètre est en fonction du type de bâtiments et du nombre de pièces.

Ce mesurage d'activité volumique est réaliser entre le 15 septembre de l'année en cours et le 30 avril de l'année suivant.

Une fois retirées et après analyse des dosimètres nous pouvons définir une valeur moyenne de concentration de Radon dans la pièce ou la zone homogène.

La phase de dépistage, par comparaison de la valeur moyenne annuelle de l'activité volumique en Radon dans le bâtiment aux valeurs d'intérêts, permet de situer le niveau de l'intervention à effectuer dans le bâtiment.

Un rapport de dépistage conforme à la Norme NF M 60-771 est alors réaliser .Si la valeur est supérieur à 400 Bq/m³ des mesures complémentaires décrites dans la phase 2 de notre méthodologie sont nécessaires.

2ème ETAPE : le diagnostic Radon

Ces mesures de Radon complémentaire sont recommandées si le résultat du mesurage au cours du dépistage lors de la 1ère Etape sont supérieur au seuil réglementaire de 400 Bq/m³ d'air.

Ce diagnostic permet de préciser et de déterminer les sources de productions et les voies de pénétration du Radon dans le bâtiment.

Nous réalisons ce diagnostic en effectuant une cartographie complète du bâtiment ainsi bien intérieurement qu'extérieurement, nous permettant dans un premier temps de réaliser un examen visuel du bâtiment afin de connaître et de répertoriés les différentes voies de pénétration du Radon.

Puis nous réalisons à l'aide d'un appareil de mesure en continu l'activité volumique en Radon dans l'air à partir d'un sol, d'une fissure apparente ou de toute voie de pénétration précédemment répertoriée.

Dans cette étape et en fonction des résultats obtenus, certains volume en pièce peuvent faire l'objet de mesures en continu sur plusieurs sources, pour confirmer les résultats obtenus.

Une fois toutes ces mesures complémentaires ont été réalisées, nous établissons dans notre rapport, les mesures ou les travaux à entreprendre afin de faire baisser sous de seuil réglementaire la concentration volumique de Radon dans le bâtiment.

Quand les travaux préconisés sont réalisés, nous effectuons de nouvelle mesure afin de voir si le seuil réglementaire n'est plus atteint.

Le diagnostic complémentaire est réalisé conformément à la Norme NF M 60-771.